

La Chambre d'Agriculture de l'INDRE recrute un  
**Conseiller(e) spécialisé(e) Caprins  
et Machine à Traire**  
Contrat à durée indéterminée

**L'ENTREPRISE**

Organisme consulaire au service du développement des agricultures et des territoires, chargé de représenter l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier. La Chambre d'agriculture de l'Indre regroupe 74 collaborateurs investis dans l'installation, le conseil aux exploitations agricoles, l'environnement, l'urbanisme et la diversification. Neutralité, expertise, écoute et réactivité définissent nos orientations.

**LE POSTE**

Sous l'autorité du Chef de service Elevage de la Chambre d'agriculture, vous êtes chargé(e) de conseiller, de former les éleveurs caprins du département et d'apporter un appui spécifique aux élevages adhérents au contrôle laitier. Vous êtes également un(e) technicien(e) « Machine à Traire » chargé(e) des suivis/vérifications des installations dans les élevages.

**LES MISSIONS**

- Vous réaliserez chez les éleveurs caprins au contrôle de performance, le suivi technique et le conseil dans les domaines génétique - alimentation - reproduction - fourrages - conduite d'élevage et la valorisation des résultats et des documents issus de ces suivis.
- Vous réaliserez le suivi et le contrôle des Machine à Traire dans l'optique de la maîtrise de la qualité du lait dans les élevages.
- Vous participerez au suivi et à l'organisation du service « conseil élevage ».
- Vous participerez à des programmes de recherche ou de R&D en relation avec un expert caprin du département.
- Vous participerez à l'organisation et l'animation de stages de formation, à destination notamment des éleveurs.

**LES CONDITIONS  
D'EMPLOI**

**Lieu d'exercice** : poste basé dans l'Indre avec déplacements sur l'ensemble du département

**Date de prise de poste** : juillet, août ou septembre 2019 en fonction des disponibilités

**Durée du contrat** : contrat à durée indéterminée (à titularisation)

**Période d'essai** : 3 mois, éventuellement renouvelable une fois

**Rémunération** : selon expérience professionnelle

**Formation et tutorat** prévus en interne et en relation avec le réseau national des Organismes de Conseil en Elevage. Vous suivrez une formation spécifique sur les machines à traire

**Permis de conduire et véhicule personnel** (remboursement des frais selon le barème Chambre d'agriculture, en cas d'impossibilité d'utiliser un véhicule de service)

**LE PROFIL  
LES COMPETENCES**

- Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'enseignement supérieur agricole ou Bac+3 avec expérience. Une bonne connaissance des systèmes de production en élevage seraient un plus.
- Autonomie, organisation et rigueur
- S'adapte à ses interlocuteurs et crée une relation de confiance
- Permis B

**LES CONTACTS**

Dossier de candidature (lettre de motivation **manuscrite** et curriculum vitae) à adresser **avant le 30 juin 2019** à l'attention de :

**Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre  
Maison de l'Agriculture - 36022 CHATEAUROUX CEDEX**

*Pour tout renseignement complémentaire : Christophe THOLONIAT, chef de service  
Elevage Tél : 02.54.61.61.54*